

---

---

# *La* **VIE** *des* COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

---

---

Vol. 9, n. 10

MONTREAL

Décembre 1951

## SOMMAIRE

### DOCUMENT ÉPISCOPAL

**C.C.C.**

Communiqué de l'Épiscopat Cana-  
dien..... 289

### GOUVERNEMENT

**Adrien-M. Malo**

Guide du bon supérieur..... 291

### SPIRITUALITÉ

**Nérée-M. Beaudet**

Les trois voies..... 300

### HISTOIRE

**Agnès de Segesser**

S. Nicolas de Flüe..... 304

### SPIRITUALITÉ

**F.C.S.P.**

Le sommeil durant l'oraison..... 307

**Une clarisse**

L'espérance—ses objets secondaires 309

**La Rédaction**

Tables de l'année 1951..... 314

COMMUNIQUÉS — CONSULTATIONS — COMPTES RENDUS

# LA VIE des COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

publiée par les

RR. PP. Franciscains du Canada

paraît le 15 de chaque mois, excepté juillet et août  
en fascicule de 32 pages.

Abonnement : \$ 2.00 par année



**Directeur :** R. P. Adrien-M. Malo, O.F.M.

**Conseil de direction :**

S. E. Mgr J.-C. CHAUMONT, vicaire délégué pour les communautés religieuses.

Mgr J.-H. CHARTRAND, vicaire général d'Ottawa.

M. le Chanoine Cyrille LABRECQUE, directeur de la Semaine Religieuse de Québec.

**Secrétariat :** 1980 ouest, rue Dorchester, Montréal 25, P.Q., Canada. Téléphone : WILbank 7498, de 2h. à 5h. de l'après-midi tous les jours, excepté le samedi et les fêtes.

**Imprimeurs et expéditeurs :** Les Frères des Écoles Chrétiennes, 959, rue Côté, Montréal 1, P.Q., Canada.



**Nihil obstat :**  
Hadrianus-M. MALO, O.F.M.  
censor ad hoc

**Imprimatur :**  
† PAUL-ÉMILE,  
Archevêque de Montréal.

Marianopoli die 3a decembri 1951



Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes  
Ottawa

IMPRIMÉ AU CANADA  
PRINTED IN CANADA

 41

# LA VIE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

---

Vol. 9, No 10

Montréal

Décembre 1951

---

DOCUMENT ÉPISCOPAL

## COMMUNIQUÉ DE L'ÉPISCOPAT CANADIEN

*Les Archevêques et Évêques du Canada réunis à Ottawa en convention annuelle ont pris connaissance à regret de la marée de matérialisme qui balaie tout le pays. Les manifestations de cet esprit sont nombreuses mais la hiérarchie canadienne désire attirer l'attention des fidèles et aussi celle des autorités sur les points suivants:*

### PROPAGANDE DES IDÉES

*Les moyens de propagande moderne tels que la radio, la télévision, le théâtre et les revues ne doivent pas devenir des véhicules d'idées subversives, dont les conséquences pratiques ne peuvent pas être évaluées. Les évêques canadiens rappellent à l'esprit de tous les hommes sincères qui veulent conserver les gloires de notre civilisation chrétienne qu'il est dangereux de permettre la circulation dans la presse et sur les ondes radiophoniques d'idées qui tendent à détruire les fondations même de la religion et de la moralité dans l'esprit des lecteurs et des auditeurs.*

### VIE SELON L'ÉVANGILE

*Dans un monde qui est plongé dans l'anxiété et en présence des persécutions qui affligent l'Église, les Archevêques et Évêques rappellent aux fidèles qu'ils doivent chercher et suivre un mode de vie qui est plus en accord avec l'esprit de l'Évangile. Un sécularisme qui rejette pratiquement Dieu de la vie quotidienne semble être la cause de ces malaises sociaux.*

*C'est par la pratique d'une vie chrétienne exemplaire et par la fréquentation des sacrements que les hommes doivent lutter contre les fléaux de l'alcoolisme et du sensualisme qui menacent la vie familiale et sociale de notre peuple.*

## NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE

*Les Archevêques et Evêques du Canada demandent aux fidèles d'intensifier leurs prières et de conformer leur vies aux directives du Souverain Pontife en confiant à la Reine du Ciel, Notre-Dame du Saint-Rosaire, les idéals élevés de l'Église, qui sont toujours paix sur la terre et paix entre les classes sociales.*

*Cette pais sociale doit être fondée sur les vertus surnaturelles de Justice et de Charité et aussi sur l'action prudente, humble et persévérante de tous ceux qui acceptent de coopérer avec la grâce de Dieu.*

Ottawa

C. C. C.

## LES FONDATEURS SE SONT ADAPTÉS A LEUR TEMPS

La plupart du temps les législateurs des instituts religieux ont conçu leur œuvre, alors nouvelle, pour répondre à des besoins ou rendre des services qui naissaient dans l'Église et ne souffraient aucun retard : c'est à leur temps par conséquent qu'ils adaptaient leurs entreprises. Que si vous voulez suivre l'exemple de vos pères faites, vous vous aussi, comme ils ont fait.

PIE XII, discours au congrès des religieux, 8 déc. 1950

## OBLIGATION DE S'ADAPTER

Il y a des circonstances, et elles sont nombreuses, où vous pouvez et devez vous conformer au caractère et aux besoins des hommes et des temps. Ce travail d'adaptation d'ailleurs est déjà en grande partie chose faite, et maintenant, après la mise en commun de vos idées et de vos résolutions, il est pleinement et abondamment préparé.

PIE XII, discours au congrès des religieux, 8 déc. 1950

## CE QUI NE DOIT PAS CHANGER DANS L'ÉTAT RELIGIEUX

Il existe un patrimoine de l'Église, conservé intact dès ses origines, demeuré inviolable au cours des siècles, toujours parfaitement adapté aux besoins et aux vœux du genre humain . . . L'état religieux dans ses visées essentielles fait partie de ce patrimoine. Vous devez le réaliser avec le plus grand zèle pour vous sanctifier grâce aux secours et aux moyens qu'il vous offre, pour sanctifier aussi les autres par votre activité directe ou indirecte, afin que ceux-ci, toujours plus abondamment munis de la grâce divine, vivent et meurent pieusement.

PIE XII, discours au congrès des religieux, 8 déc. 1950

## BUTS DE L'ÉTAT RELIGIEUX

Les buts qui resplendissent devant vous . . . , ce sont la perfection chrétienne et le salut du genre humain. Votre part à vous, c'est d'user des moyens les plus efficaces, savoir des conseils évangéliques . . . , pour vaincre dans une guerre assidue la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie, I Jn 2,16, grandir ainsi de plus en plus en sainteté et devenir d'ardents auxiliaires de Dieu pour sauver la famille humaine.

PIE XII, discours au congrès des religieux, 8 déc. 1950

## GUIDE DU BON SUPÉRIEUR

Répondant à la pressante invitation des lecteurs de *La Vie des Communautés Religieuses*, nous leur présentons une traduction nouvelle de l'opuscule de saint Bonaventure intitulé *Les Six Ailes du Séraphin*, Guide du bon supérieur.<sup>1</sup> Bien que cette demande suppose déjà la connaissance et l'estime du saint docteur et de son œuvre, il nous paraît indispensable de les entretenir quelque peu de sa vie, du présent écrit et de notre traduction.

## SA VIE

Le R.P. Ephrem Longpré, O.F.M., a publié dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*<sup>2</sup> une magistrale étude sur la vie de saint Bonaventure. Autant pour rendre hommage à la compétence indiscutable de ce savant du Canada que pour offrir à nos lecteurs une information de première valeur, nous croyons agir sagement en reproduisant ici la substance de cette riche documentation.

C'est en 1221, dans une petite ville d'Italie, appelée Bagnorea et située à mi-chemin entre Viterbe et Orvieto, qu'aux époux Jean de Fidanza, médecin de profession, et Maria Titella naît un fils. Il reçoit au baptême le nom de Jean. Atteint dès son enfance d'une grave maladie, il est voué à saint François d'Assise qui lui conserve la vie. Il garde de cette intervention une reconnaissance si profonde qu'après ses études à la faculté des arts de Paris de 1236 à 1242, il entre, vers l'âge de vingt-deux ans, dans l'ordre de saint François et y prend le nom de Bonaventure.

Comme tous les saints il doit soutenir des luttes très vives. L'aveu qu'il en fait a échappé à ses biographes. Il étudie à Paris la théologie sous Alexandre de Hales qui jouissait alors d'une autorité sans rivale et dont il subit fortement l'ascendant. Plus que les scolastiques et les philosophes, il fréquente l'Écriture sainte et les Pères, en particulier saint Augustin. En 1248, il débute dans l'enseignement à Paris en qualité de bachelier biblique. Il y reçoit la maîtrise en théologie, vers 1253, et joue un rôle important dans la défense des ordres mendiants.

1. En vente \$1.00 aux Éditions Franciscaines, 2080 ouest, rue Dorchester Montréal, 25. Canada.

2. T. 9. colonne 741 à 788. Paris, 1937.

A l'âge de 36 ans, il est élu à Rome ministre général de son ordre. Pendant dix-huit ans, il déploie une rare activité et parcourt la plus grande partie de l'Europe. Il codifie la législation antérieure de son ordre et en fortifie l'organisation : ces travaux lui ont valu le titre de second fondateur de l'ordre franciscain. Il jouit des faveurs d'Alexandre IV, qui comble son ordre de privilèges spirituels; il prend part au mouvement eucharistique qui marque les derniers mois d'Urbain IV ; il est nommé par Clément IV, le 24 novembre 1265, archevêque d'York en Angleterre, et croit devoir refuser cet honneur par amour de la pauvreté et de l'humilité. Il ne perd aucune occasion de promouvoir dans son ordre le culte marial.

Promu cardinal le 23 mai 1273, il est sacré évêque d'Albano le 11 ou 12 novembre suivant par le pape Grégoire X. Il remplit un rôle de premier plan au second concile œcuménique de Lyon, dont la première séance a lieu le 7 mai. Le 28 juin suivant, l'union de l'Église grecque est scellée. Au cours de la messe papale, le cardinal Bonaventure prononce le sermon. C'est son dernier acte. Bientôt il tombe malade et le 15 juillet, après avoir reçu miraculeusement le viatique, il s'éteint à l'âge de 53 ans.

Ses funérailles ont lieu le dimanche dans l'église franciscaine de Lyon. Le pape Grégoire X y assiste escorté de tous les prélats présents au concile et de la curie. L'oraison funèbre est prononcée par le dominicain Pierre de Tarentaise, archevêque d'Ostie; il choisit comme texte les paroles de David : *Je pleure sur toi, Jonathas mon frère*. Le chroniqueur du deuxième concile œcuménique de Lyon affirme que cette oraison funèbre fut réellement interrompue par les pleurs<sup>3</sup>. Le même chroniqueur décrit saint Bonaventure en ces termes : « Homme de science et d'éloquence éminentes, remarquable par sa sainteté, sa vie, sa sympathie, ses manières excellentes, bon, affable, pieux, indulgent, riche en vertus, aimé de Dieu et des hommes. Dieu lui avait accordé cette grâce que tous ceux qui le voyaient étaient immédiatement pris d'affection pour lui ».

Au cours de la cinquième session du concile, le pape Grégoire X rappelle avec douleur la mort du frère Bonaventure ; et — fait unique dans l'histoire ecclésiastique — il ordonne à tous les prêtres du monde entier de célébrer une messe pour l'âme de l'éminent défunt.

3. Voir MANSI, *Concilia*, ed. regia, t. 28, p. 526.

Il est canonisé le 14 avril 1482 et proclamé docteur de l'Église le 14 mars 1588.

#### LES SIX AILES DU SÉRAPHIN

Au milieu de ses voyages et de ses prédications, saint Bonaventure ne cesse pas de rédiger des écrits. Il laisse en mourant une imposante production littéraire. Comme il domine toute la mystique franciscaine, de nombreux et importants ouvrages se sont couverts de son nom. Ses œuvres ont fait l'objet d'une admirable édition critique, établie par les franciscains de Quaracchi ; elles remplissent 11 volumes publiés de 1883 à 1902 et intitulés : *Doctoris Seraphici S. Bonaventurae S.R.E. Episcopi Cardinalis Opera omnia*.

L'opuscule *Les Six Ailes du Séraphin* y apparaît à côté de *La Triple voie*, de *l'Itinéraire de l'âme à Dieu*, du *Soliloque*, parmi les œuvres mystiques au t. 8 p. 131 à 151. Comme tous les écrits mystiques, il date du généralat de saint Bonaventure.

Cet opuscule appartient certainement à saint Bonaventure. Trois témoignages franciscains d'une valeur exceptionnelle en font foi : celui de Guillaume de Rubione, ministre provincial d'Aragone ; celui de Barthélemy de Pise ; celui de Guillaume de Vorilong. Ces deux derniers remontent au XIV<sup>e</sup> siècle. Le premier dans son *Commentaire sur les Sentences*, approuvé par le ministre général Guiral Ot en 1333, attribue expressément à saint Bonaventure *Les Six Ailes du Séraphin*. Le catalogue d'Oudin, l'édition de Venise et le compilateur Sbaralea, reproduisent comme irrécusables ces preuves d'authenticité.

A plus d'un, le titre de l'ouvrage semblera étrange. Pour l'expliquer, nous citons quelques paragraphes du prologue de *l'Itinéraire de l'âme à Dieu*. « A l'exemple de notre Père saint François, moi son indigne successeur et le septième ministre général de son ordre, tout pécheur que je suis, je soupirais ardemment après cette paix de l'âme, lorsque Dieu m'accorda le bonheur, la trente-troisième année après la mort du bienheureux Père, et vers l'anniversaire de son trépas, de me retirer sur le mont Alverne, comme en un lieu de repos et avec le désir de goûter la paix du cœur. Là, tandis que je méditais sur les ascensions de notre âme vers Dieu, le souvenir du miracle accompli sur cette montagne, en faveur du bienheureux François : la vision du Séraphin ailé et crucifié, se présenta à mon esprit. Il me sembla aussitôt que cette vision représentait le ravissement du bienheureux Père et indiquait la voie qu'on devait suivre pour y arriver.

« En effet, les six ailes du Séraphin peuvent très bien désigner six élévations différentes par lesquelles l'âme comme par autant de degrés et de voies se dispose à la possession de la paix par le moyen des ravissements extatiques de la sagesse chrétienne. Mais la voie qui conduit à la paix n'est autre que l'amour très ardent du Crucifié. C'est cet amour ardent qui, après avoir ravi saint Paul au troisième ciel, le transforma tellement en Jésus-Christ, qu'il s'écriait : « Je suis crucifié avec Jésus-Christ. Je vis, mais ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi »<sup>4</sup>. C'est cet amour qui pénétra si vivement l'âme de François qu'il laissa son empreinte dans sa chair en y gravant, deux ans avant sa mort, les stigmates sacrés de la Passion.

« Les six ailes du Séraphin représentent donc six illuminations progressives qui, partant du monde sensible, nous conduisent à Dieu dans la contemplation duquel personne ne peut entrer que par Jésus crucifié ».

Dans le présent opuscule, les six ailes représentent les six principales vertus nécessaires au supérieur : les deux qui s'élèvent au-dessus de sa tête signifient le zèle pour la justice et la pitié ; les deux qui couvrent son corps et ses pieds symbolisent la patience et la vie exemplaire ; les deux qui soutiennent le vol parlent de prudence et de dévotion. Il ne faudrait pas conclure que les supérieurs soient les destinataires exclusifs de l'ouvrage. A la fin de l'épilogue, saint Bonaventure indique clairement que chaque religieux ayant à diriger sa propre conduite devra se soutenir et s'élever par de semblables vertus.

Trois points particuliers de l'ouvrage frappent le lecteur : les citations bibliques, la connaissance de l'âme humaine et la doctrine sur l'autorité.

Les citations bibliques portent la marque de leur temps.

Elles sont prises dans la Vulgate qui vient alors d'être divisée en chapitres en 1204 par Étienne Langton et qui ne connaît pas encore l'indication des versets introduite seulement en 1548.

Elles se présentent avec une abondance qui surprend. C'est que la Bible occupe une place importante non seulement au moyen âge mais tout particulièrement dans la vie de saint Bonaventure. A Paris, il débute dans l'enseignement à titre de bachelier biblique. Il

4. Galates 2, 20.

commente l'Évangile selon saint Luc, le livre de l'Ecclésiaste, de la Sagesse, l'Évangile selon saint Jean. En plus de ces commentaires dont le texte est parvenu jusqu'à nous, il en a écrit d'autres, encore inconnus aujourd'hui, sur le Cantique des cantiques, le livre des Proverbes, l'Apocalypse, les épîtres Catholiques, le livre de Job, les épîtres de saint Paul. Puis parlant de l'usage des sciences en théologie saint Bonaventure écrit : « Il ne faut pas mêler une si grande quantité d'eau de la philosophie au vin de la théologie »<sup>5</sup>. Enfin il consacre sept de ses *Conférences sur l'Hexaméron*, dernier monument de son génie, à la description des lumières qui viennent des saintes Écritures.

Ces considérations expliquent que, dans le présent écrit comme dans tous les autres de saint Bonaventure, les textes bibliques soient cités à profusion. Ils y jouent les rôles les plus variés depuis la simple association de mots jusqu'à la preuve rigoureuse.

Un deuxième objet d'étonnement réside dans le caractère psychologique de l'opuscule. Saint Bonaventure manifeste une connaissance peu ordinaire de l'âme humaine, de ses plis et replis, de ses mobiles et de ses réactions. Par la richesse des analyses, la distinction des attitudes et la délicatesse de ses interprétations, il se révèle un fin psychologue. En guise de confirmation qu'on lise l'un ou l'autre des passages suivants :

*les quatre sortes d'hommes qu'on appelle bons c.2 ;*

*les maladies corporelles et spirituelles c.3 ;*

*les sentiments d'un supérieur en face des lents progrès spirituels de ses sujets c.4,n.3 ;*

*les tentations des supérieurs c.4,n.9 ; c.6,n.18 et 19 ;*

*l'obligation pour un supérieur d'être égal avec tous ses sujets c.5,n.7 ;*

*la correction des délinquants c.6,n.8 et 9...*

Malgré cette pénétrante observation, il entretient au sujet de ses semblables la plus reconfortante humanité. Ses développements sur les soins à donner aux malades c.3, la nécessité de pourvoir aux besoins corporels c.4,n.2, l'affabilité du supérieur c.5,n.4, l'adaptation des observances religieuses aux forces de chacun c.6,n.4, démontrent une inépuisable sympathie. Il a certainement puisé cette remarquable mansuétude au cœur de Jésus qui « sachant ce qu'il y a dans l'homme »<sup>6</sup> a cependant voulu répandre à pleines mains les marques de sa divine condescendance.

Le dernier point d'étonnement du présent opuscule se trouve dans la doctrine de saint Bonaventure sur l'autorité. Inutile d'éta-

5. *Opera omnia* t.5,p.422.

6. Jean 2,25.

blir que pour lui les charges constituent moins des honneurs et des sources de privilèges que des postes de service et un état de dévouement. Saint Bonaventure l'enseigne expressément en citant au chapitre 5, no 3, le texte classique de saint Luc 22,26-27. Mais surtout il enjoint avec insistance aux supérieurs de se faire aimer et de favoriser une obéissance qui procède de l'amour.

Pour obtenir l'obéissance, l'autorité peut s'appuyer sur trois motifs distincts. Le premier, emprunté à la justice sociale, reconnaît que profiter des avantages d'une vie en commun, c'est accepter de faire sa part pour le bien-être de la communauté. Il s'agit alors de l'obéissance commune que tout chef légitime peut exiger de ses sujets. Le deuxième dérive de la volontaire profession du vœu d'obéissance et reçoit son impulsion de la vertu de religion. Il s'agit alors de la soumission que tout supérieur religieux peut imposer à ceux qui se sont donnés à Dieu par les vœux de religion. Le troisième commande d'obéir aux hommes qui gouvernent au nom de Dieu, non pas tant parce que Dieu est le souverain seigneur, que parce qu'il mérite tout amour. Ainsi commandée l'obéissance devient un acte direct d'amour très pur et très parfait. Elle réalise cet aspect de l'amour qui est soumission et abandon à celui qu'on aime.

Les trois motifs se complètent et se perfectionnent : ils possèdent chacun leur propre efficacité. Le premier peut ébranler une psychologie surnaturelle encore frustrée et grossière ; le deuxième appartient spécialement à tous ceux qui se sont engagés par vœu à la pratique des conseils évangéliques ; le dernier, celui de l'amour, convient mieux à des sentiments délicats et affinés en même temps qu'il s'avère le mobile le plus parfait et le plus puissant.

Dans la salutation des vertus, saint François d'Assise rapproche l'obéissance de l'amour. « Salut, écrit-il, dame sainte Charité, que Dieu te sauve avec ta sœur sainte Obéissance ! » Saint Bonaventure a soigneusement appris la leçon.

Pour être complet, il faudrait mentionner la solide spiritualité de l'opuscule et surtout les nombreuses pensées frappées à l'emporte-pièce qui en émaillent les chapitres et mériteraient d'enrichir les anthologies.

#### NOTRE TRADUCTION

La haute personnalité morale de l'auteur contenait une recommandation pour tous ses ouvrages. Elle était admirée dans toute

l'Église de Dieu depuis que dans la bulle *Summo Pastori* du 24 novembre 1264 Clément IV avait écrit de saint Bonaventure : « Nous admirons en vous l'austérité de la religion, l'éclat de la vie, la pureté de la conduite, l'éminence de la science, la circonspection de la prévoyance, le maintien de la gravité. De plus nous admirons que vous ayez gouverné tout votre ordre si longtemps et si heureusement en y portant fidèlement et en y exerçant salutairement la charge de ministre général pour le grand honneur et progrès du même ordre ; que vous vous soyez appliqué continuellement à vivre sans faute dans l'observance régulière ; que toujours protégé par la grâce divine vous vous soyez partout et presque pour tous rendu aimable et bienveillant »<sup>7</sup>.

Dans notre cas, l'œuvre ajoute sa valeur réelle. « Du commencement à la fin, écrit Bonelli, saint Bonaventure manifeste une très grande connaissance des divines Écritures et un véhément désir d'aider sujets et supérieurs. Par l'exposé lui-même, on peut clairement démontrer avec quelle intégrité, piété, modération, prudence, sagesse et sainteté il gouverna l'ordre franciscain ; car on ne peut douter qu'il n'ait appliqué le premier à la perfection les règles très salutaires de gouvernement spirituel qu'il explique dans son opuscule. Plût à Dieu que sujets et supérieurs feuilletent cet opuscule jour et nuit pour y apprendre la règle très sainte de l'obéissance pour les uns, du commandement pour les autres ! Quiconque s'y conformera se sanctifiera au contact d'un saint »<sup>8</sup>.

Deux écrivains de la Compagnie de Jésus ont prononcé sur l'opuscule un jugement qu'il convient de souligner. « Saint Bonaventure, écrit le jésuite italien Jules Nigronio, a laissé à la postérité un petit livre d'or, qui a pour titre *Les Six Ailes du Séraphin*. Il contient les règles du gouvernement religieux. Parce que cet écrit est conforme à notre esprit et à la manière de procéder en usage dans la Compagnie, le P.N. Claude Aquaviva en a ordonné l'impression et la distribution dans toutes les provinces afin de permettre surtout à nos supérieurs de le lire et de mettre en pratique la doctrine d'un si grand homme ». De son côté, le jésuite espagnol Jean-Paul Foncio corrobore ce fait. « Dans la Compagnie de Jésus, dit-il, qui en matière de livres est tenue par un vœu, nous tenons en très haute estime le traité *Les Six Ailes du Séraphin* ; aussi dans nos bibliothèques occupe-t-il presque la même place que les livres de notre institut »<sup>9</sup>.

7. *Opera omnia* t.10,p.57.

8. *Ibid.*, t.8,p.LX.

9. *Ibid.*

Ces éloges mérités ont contribué à la multiplication des éditions, après la première publication de l'opuscule faite à Strasbourg en 1465.

Pour la même raison l'ouvrage fut traduit en plusieurs langues. La première traduction française semble dater de 1648, alors que le frère mineur Barthélemy d'Astroy publia *Bréviaire des Prélats et Supérieurs ou Traité des six ailes des Séraphins par le docteur séraphique saint Bonaventure, traduit et dédié à Jésus-Christ et à tous les prélats pour étrenne de l'an 1648, par un Récollet de Liège*.

En 1650, le jésuite Jean Cornuty de la province de France publiait *Le prélat accompli par le Docteur Séraphique saint Bonaventure, ou traité des six ailes des Séraphins, mis en français*. En 1860 un autre jésuite français publiait *Les six ailes du Séraphin, ou traité sur les principales vertus nécessaires à un bon supérieur, par saint Bonaventure, traduit par le R.P. Possoz, S. J.*

Au Canada, l'œuvre est connue grâce à la retraite prêchée aux supérieures de plusieurs communautés par S.E. Mgr Colomban-Marie Dreyer, O.F.M. délégué apostolique en Indochine, alors qu'il était chez nous provincial des Franciscains. Ces instructions basées principalement sur saint Bonaventure furent réunies en volume sous le titre de *Conseils aux supérieures*, par les soins de la T.R.M. Praxède Filiatrault, supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal. Appelé à examiner le texte, M. Charles Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice, formule son jugement en ces termes : « C'est de l'or pur, vénérée Mère. Veuillez faire imprimer sans changement ». La supérieure générale ajoute : « Ce livret est à l'usage de la supérieure de chaque maison ; il ne devra en aucun temps être transféré d'une maison à une autre, ni d'une personne à une autre. Je prie nos chères supérieures locales de le tenir bien près d'elles et de s'en nourrir souvent ».<sup>10</sup>

Il était tout naturel qu'on sentît chez nous le désir de posséder le texte intégral de saint Bonaventure. La demande nous en fut exprimée quand en 1942 nous lançons la revue mensuelle *La Vie des Communautés Religieuses*. De mars 1944 à mars 1945 nous en avons publié une traduction dont de nombreux lecteurs bienveillants nous

10. L'exemplaire que nous avons entre les mains appartient aux archives de la province franciscaine du Canada. Il compte 32 pages de 5½ x 3½pouces et porte la date suivante : Retraite annuelle, 1908. Nous savons qu'il existe d'autres éditions de ces instructions.

ont prié de faire un volume. Le voici. Il dira clairement notre unique ambition : Rendre avec la plus exacte fidélité la riche doctrine surnaturelle de saint Bonaventure, franciscain, cardinal et docteur de la sainte Église.

Pour obtenir cette fidélité nous disposons d'une ressource que ne possédaient pas les traducteurs précédents. La grande et définitive édition des Franciscains de Quaracchi nous présente un texte d'une réelle valeur critique dont nous sommes heureux de faire notre guide.

Au début de l'année 1952 qui marque le Xe anniversaire de *La Vie des Communautés Religieuses*, ce volume veut exprimer notre reconnaissance

à Dieu, auteur de tout bien ;

à Jésus, le religieux par excellence du Père éternel ;

à Marie, qui dans son assumption glorieuse reçoit l'ineffable récompense d'une vie consumée au service du Seigneur ;

à Pie XII, le supérieur suprême et le docteur providentiel de tous les religieux ;

à S.E. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique du Canada et protecteur insigne de notre œuvre ;

à NN.SS. les Archevêques et Évêques du Canada qui ont permis la publication et favorisé l'expansion de notre revue ;

au Rme P. Augustin Sepinski, O.F.M., successeur de saint Bonaventure dans la charge de ministre général et soutien paternel de nos labeurs.

aux dévoués collaborateurs qui ont soutenu nos efforts par une collaboration généreuse et désintéressée ;

à tous les supérieurs des admirables communautés de chez nous qui nous ont témoigné leur précieuse confiance ;

aux RR.FF. des Écoles Chrétiennes, imprimeurs clairvoyants et expéditeurs avisés de notre revue ;

enfin aux religieuses et aux religieux qui gravissent courageusement les sommets de la perfection chrétienne.

A tous nos lecteurs nous transmettons le souhait de l'auteur : « Qu'en toutes choses Dieu les protège, les dirige, les fasse croître et enfin les fasse s'envoler vers les cieux. Daigne Jésus-Christ nous accorder cette faveur. Ainsi soit-il ».

## LES TROIS VOIES DE LA VIE SPIRITUELLE<sup>1</sup>

Il s'agit de l'opuscule du Docteur Séraphique, saint Bonaventure, connu encore sous le titre d'*Incendie d'Amour*.

Le R.P. J-Fr. Bonnefoy, O.F.M. en présente une traduction nouvelle sous le même titre que cet article.

Les trois voies classiques : purgative, illuminative et unitive, s'entendent différemment selon les auteurs. Les uns identifient les trois voies avec les trois étapes de la vie spirituelle : commençants, progressants et parfaits. Il faut se défaire de cette conception, si l'on veut comprendre le traité des trois voies de saint Bonaventure. Selon lui, *chaque voie a ses degrés par lesquels on s'élève des profondeurs de la misère jusqu'au sommet de la perfection*. Cette doctrine est facile à comprendre, si l'on s'est fait une notion exacte de ce qu'il appelle les *voies*.

### SENS DU MOT « VOIE »

Le bonheur du ciel est fait de trois éléments :

- 1) possession éternelle de la PAIX souveraine ;
- 2) vision face à face de la VÉRITÉ souveraine, et
- 3) pleine jouissance de la bonté ou CHARITÉ souveraine, ainsi que l'explique saint Bonaventure.

Si le bonheur du ciel est paix, vérité et charité, il nous faut, pour mériter d'y être introduits, acquérir ces mêmes dispositions dans toute la mesure où la chose est possible ici-bas. La gloire est en effet non seulement la récompense de la grâce, mais sa continuation, son épanouissement. La vie éternelle commence sur cette terre. Pour se préparer au bonheur du ciel, fait de paix, de lumière et d'amour, il faut donc, dès ici-bas, établir en nous la paix, la vérité et la charité. Mais comment y parvenir ?

Pour arriver à la PAIX, il faut se PURIFIER de ses fautes, s'éloigner du mal. Pour s'établir dans la VÉRITÉ, il faut la mettre en pratique, la *faire*, selon l'énergique expression de Notre-Seigneur : « Celui qui fait la vérité arrive à la lumière ». Nous serons « vrais » dans la mesure où nous serons conformes à Jésus-Christ, modèle de toute perfection. Pour parvenir à la CHARITÉ parfaite, il faut s'entraîner progressivement à l'UNION AVEC DIEU, puisque l'amour est par nature une force unitive.

1. Volume de 144pp. en vente \$0.50 aux Éditions Franciscaines, 2080 ouest rue Dorchester, Montréal.

En résumé, le moyen ou, si l'on veut, la *voie* pour arriver à la PAIX est la purification de l'âme, et se nomme de ce fait *voie purgative* ; la voie pour arriver à la VÉRITÉ est l'imitation de Jésus-Christ, la vraie lumière : elle est dite *voie illuminative* ; la voie pour arriver à la CHARITÉ parfaite est l'union avec Dieu : on l'appelle *voie unitive*.

Ce nom de *voie* est en définitive synonyme de *moyen* et désigne l'ensemble des actes par lesquels une âme acquiert l'un des trois éléments constitutifs de la perfection d'ici-bas, à savoir la paix, la vérité et la charité.

#### LES ÉTAPES DE LA VIE SPIRITUELLE

Dès la plus haute antiquité on divisait les chrétiens en trois groupes : ceux qui débutent dans le chemin de la perfection, ceux qui sont déjà bien en route et ceux qui approchent du terme de leurs efforts ; ou, pour faire court : les commençants, les progressants et les parfaits.

Ce qu'il importe de bien remarquer, c'est que cette division ne s'identifie pas avec celle des trois voies. Que l'on soit encore débutant ou que l'on soit déjà entraîné depuis longtemps, il est toujours nécessaire de fuir le mal, d'imiter le Christ et de chercher Dieu dans la prière.

Chaque voie a ses degrés. Saint Bonaventure en indique sept. C'est ici qu'il trace un merveilleux programme de sanctification. Il marque d'une manière réaliste les degrés successifs dans la triple montée vers la paix, la vérité et la charité ; montée simultanée aussi, un pas vers la paix, un pas vers la vérité, etc, pour aboutir en même temps *au sommeil à l'ombre du Christ*. (7e pas vers la paix) ; *à une intuition profonde des mystères* (7e pas vers la vérité) ; *à l'union de l'amour* (7e pas vers la charité) : trois expressions différentes, nuancées, pour décrire l'âme en contemplation.

#### LES EXERCICES SPIRITUELS

Comment s'entraîner, s'exercer dans ces trois voies ? Par les trois exercices que sont LA MÉDITATION, LA PRIÈRE ET L'ORAISON.

La MÉDITATION est un travail de l'esprit sur les vérités surnaturelles tendant à provoquer de bons sentiments et de bonnes résolutions. En vue de guider son lecteur, le Docteur Séraphique propose un choix de sujets de méditation adaptés à chacune des trois voies.

La PRIÈRE. L'expérience enseigne que certains chrétiens se font une conception étriquée de la prière. Ils prient quand le malheur les

menace ou les visite ; uniquement préoccupés de leurs intérêts matériels, ils oublient de demander pardon ; et quant à remercier des bienfaits quotidiens, c'est le dernier de leurs soucis ! Pour prévenir cet appauvrissement, saint Bonaventure a tracé le programme de la prière complète. L'âme doit d'abord reconnaître sa misère ; elle doit en second lieu implorer la grâce ; et enfin elle doit adorer, louer Dieu et le remercier, et s'élever ainsi jusqu'à l'amour. Quel que soit le but poursuivi (paix, vérité ou charité) la prière doit toujours être complète, comprendre les actes qui viennent d'être sommairement énumérés. *Toute prière parfaite doit avoir ces trois parties. L'une d'elles ne suffit pas sans les autres et ne peut conduire au but. Il faut donc toujours les unir.*

L'ORAISON décrite par tous les Maîtres, est caractérisée par le fait qu'elle s'amorce normalement par la méditation, mais donne la prédominance aux affections. Elle s'appelle, selon le progrès, « oraison affective » ou « contemplation ». L'oraison constitue un sujet d'importance capitale en théologie spirituelle, puisqu'elle est l'exercice par excellence de la perfection. A défaut d'un traité qui s'impose mais ne peut trouver place dans cet article, voici, sous une comparaison inspirée de saint Bonaventure, un bon résumé de sa doctrine : *Les âmes qui en sont encore à la méditation sont comme en hiver : peu de lumière, car le soleil est bas sur l'horizon, et les journées sont courtes ; et encore moins de chaleur : le soleil de la grâce ne fait qu'effleurer l'âme. Les âmes qui sont élevées jusqu'à la contemplation imparfaite, sont comme au printemps : il y a un peu plus de chaleur, mais surtout plus de lumière. Le soleil brille et les jours s'allongent ; déjà il fait bon, mais ce ne sont pas encore les grandes chaleurs. Les âmes que Dieu invite aux joies de la contemplation parfaite sont à la fois en été et en automne. L'été avec sa lumière éblouissante et ses grandes chaleurs représente exactement l'aveuglement des facultés cognitives, aveuglement provoqué par l'excès même de la lumière, et les ardeurs que celle-ci communique à l'âme ; tandis que la douceur des fruits de l'automne symbolise la suavité que goûte l'âme, comme la fin des grands travaux des champs indique le repos qui lui est accordé. C'est ainsi que le traducteur conclut les vingt pages substantielles de son introduction qu'il consacre à l'ORAISON.*

Qui désire connaître la doctrine spirituelle du *Prince des théologiens mystiques* (Mgr Waffelært) doit étudier les *Trois Voies*. Ses meilleurs disciples sont unanimes à proclamer que tout son enseignement spirituel est résumé dans cet opuscule de haute valeur.

Ce traité mérite une place de choix dans la bibliothèque de tout maître et maîtresse en éducation spirituelle. Guidés par un spécialiste en la matière tel que l'auteur de *Le Saint-Esprit et ses dons selon saint Bonaventure* ces éducateurs profiteront grandement de cet ouvrage qui est un programme de vie plus qu'un recueil de méditations.

Montréal

P. NÉRÉE-MARIE O.F.M



#### ORIGINE DE L'ÉTAT RELIGIEUX

D'origine ecclésiastique l'état religieux doit précisément son existence et sa valeur au fait qu'il se rattache étroitement à la fin propre de l'Église, qui est de conduire les hommes à la sainteté. Bien que tout chrétien doive tendre à cette cime sacrée sous la conduite de l'Église, le religieux cependant s'y dirige par un chemin qui lui est tout à fait propre et par des moyens d'une nature plus élevée.

PIE XII, discours au congrès des religieux, 8 déc. 1950

#### CLERGÉ SÉCULIER ET CLERGÉ RÉGULIER

Quant à leur différence, leurs mutuels rapports, le labeur à leur confier à chacun dans l'œuvre du salut, tout cela le Christ en a laissé la détermination aux besoins des diverses époques ou, pour définir plus expressément notre pensée, il en a confié la décision au jugement de l'Église.

PIE XII, discours au congrès des religieux, 8 déc. 1950

#### NÉCESSITÉ DES CONTEMPLATIFS

Les Ordres religieux consacrés à la vie contemplative sont en un certain sens nécessaires à l'Église, à qui ils assurent une gloire qui n'a pas diminué et la profusion des grâces célestes.

PIE XII, discours au congrès des religieux, 8 déc. 1950

---

## NÉCROLOGIE

RR. FF. Edmond Brière, Joseph-Arthur Lemieux, C.S.V. — R.F. Joseph-Émile Laroque, O.M.I. — RR.SS. Léonille Allaire, Agnès Chamberland, A.S.V. — RR.SS. Marie Henriette Joyce, Marie-Emma Pelletier, C.N.D. — RR.SS. Marie-Émélie Gauthier, Marie-Anna Paillé, Marie-Bernadette Piché, F.C.S.P. — R.S. Normandine Daoust, P.F.S.J. — R.S. Angéline Laroche, P.S.S.F. — R.S. Évelina Lépine, S.C. — R.S. Sophie Ladouceur, S.G.M. — RR.SS. Marie-Léocadie Blain, Imelda Laroche, Blanche Pelletier, S.S.A. — R.S. Emma Gariépy, R.H. — R.S. Évelina Frédette SS.NN.J.M. — R.P. Onésime Lacouture, S.J.

---

## SAINT NICOLAS DE FLÜE, Patron de la Paix

Le 15 mai 1947, entouré d'une illustre assemblée et au milieu d'une foule émue, Sa Sainteté Pie XII a déclaré dans la Basilique de St. Pierre Nicolas de Flüe comme étant un Saint.

Qui était cet homme ? quand vivait-il ? et qu'est-ce qu'il a fait pour mériter cet honneur insigne entre tous ?

Le cadre de sa vie c'est la Suisse. Ce petit pays, connu pour sa beauté et sa liberté séculaire, est situé au centre de l'Europe. Elle en est, avec ses hautes montagnes en quelque sorte le pivot géographique et politique, plus que jamais pendant les deux guerres mondiales. Le passé du pays fut bien souvent déchiré par des luttes intestines et le conflit que S. Nicolas réussit à apaiser peut sans exagération être mis en parallèle avec les conflagrations actuelles : une victoire, suivie d'interminables querelles. Car il ne faut jamais oublier le fait historique, qu'autrefois les grands États étaient plus petits, et les petits plus importants qu'aujourd'hui. Et nous ne savons que trop bien que les motifs et les mobiles humains ont toujours été les mêmes et le resteront sans doute. Voilà pourquoi l'histoire est nommée à juste titre la grande éducatrice des peuples.

En deux mots le scénario : Les trois cantons primitifs suisses étaient dès 1291 réunis en une Confédération, à laquelle tour à tour se joignirent par pactes et traités d'autres petits états souverains, cités et communes rurales. Ils surent défendre leur indépendance contre les puissants voisins, les ducs d'Autriche et de Bourgogne et ils en triomphèrent en de nombreuses rencontres. Après avoir vaincu le duc de Bourgogne, un butin fort riche provoqua des disputes. D'autre part la prépondérance des cités grandit sans cesse et finit par inquiéter les Communes rurales qui refusèrent pour ce motif l'admission de Fribourg et de Soleure. La dissension devint telle qu'une guerre civile menaçait d'éclater. Elle aurait amené la ruine de la Suisse. Les délégués au congrès de Stans (dit Diète de 1481) étaient sur le point de lever séance en colère et haine. Alors le curé du lieu se rendit en une course nocturne désespérée auprès de l'ermite Nicolas pour lui demander son ultime conseil. De retour il pénétra dans la salle du congrès, y apportant le message et les exhortations du saint anachorète. Et voici que le miracle s'opéra : on l'écouta ! Les

esprits se calmèrent et ce qui, humainement parlé avait paru impossible, se réalisa : Une paix véritable et durable fut conclue en moins d'une heure. Dans tout le pays on sonna les cloches pour annoncer l'heureux événement et des feux furent allumés partout.

Ce traité de paix a servi de base pour l'édifice de la Confédération suisse jusqu'à nos jours. Nous nous demandons avec étonnement qui donc était ce personnage Nicolas, dont l'ascendant fut si grand pour influencer des hommes durs, des guerriers et des hommes d'état d'une trempe de fer ? Et la réponse n'est pas moins étonnante : ce fut un humble ermite qui vécut au fond d'un ravin sauvage, sans manger ni boire pendant vingt années, uniquement soutenu par le pain eucharistique. Tout cela est authentiquement vrai et attesté par une érudition historique minutieuse.

La vie de cet ermite n'est rien moins qu'une merveille de la Providence. Nicolas de Flüe naquit en 1417 au hameau de Flüeli dans le canton d'Obwald. Libre citoyen, paysan aisé, il jouit de l'estime générale. Ses concitoyens lui confièrent les fonctions de juge et de conseiller. Sa modestie lui fit décliner la dignité de Landammann, soit de premier magistrat de ce petit état souverain.

Sa compagne était digne de lui. Dieu leur donna dix enfants. Si Nicolas est devenu le Saint, le Pacificateur, c'est bien le mérite du sacrifice de son épouse. Elle voyait son mari prier pendant la nuit, elle observait son jeûne sévère et son mysticisme grandissant. Un jour il lui confia sa certitude que Dieu l'appelait à une vie d'ermite. Son confesseur lui expliqua qu'il n'avait pas le droit de quitter sa famille à moins que son épouse y consente librement et qu'elle vive désormais comme veuve. Dorothée aurait pu refuser : nous savons qu'elle n'est arrivée à se plier à la volonté divine qu'après de longues et dures luttes intérieures, car leur vie de famille était des plus heureuses, des plus unies et l'enfant cadet n'avait que seize semaines. Finalement les époux se résignèrent au grand sacrifice. En octobre 1467 Nicolas quitta sa famille. Après de douloureuses pérégrinations que Dieu dirigeait visiblement, il établit sa demeure au milieu des siens, à dix minutes de sa propre maison. Et à partir de là il ne prend plus aucune nourriture ni boisson, fait indéniable que l'Évêque-Coadjuteur de Constance a constaté en une enquête sévère et que le gouvernement a avéré par une étroite surveillance.

Alors la solitude du *Ranft* devient un lieu de curiosité et... de pèlerinage. Non seulement la masse du peuple, mais des Princes et

Ambassadeurs, savants et prélats viennent prendre conseil auprès du *Frère Nicolas*. Il ne savait ni lire ni écrire, chose habituelle en ces temps-là, mais sa sagesse était divinement inspirée.

La pacification de la Suisse par saint Nicolas était loin d'être un coup de théâtre : les magistrats des divers cantons avaient depuis longtemps soumis au pieux ermite et ancien homme d'état les difficultés grandissantes de ce conflit. Nicolas le jugeait en sage et en saint ; son autorité étrangère à tout intérêt personnel réussit à imposer la solution qui sauva le pays.

Depuis sa mort en 1487 son intercession a obtenu d'innombrables grâces, tant temporelles que spirituelles. Le peuple suisse attribue à sa prière la préservation des deux guerres mondiales. Autour de sa chaise dans l'église de Sachseln, il y a parmi les nombreux grands cierges un portant le nom du Vicaire du Christ S.S. Pie XII. L'ancien premier ministre de Chine, aujourd'hui Dom Lou Tseng Tsiang, O.S.B., Abbé titulaire de St. Pierre de Gand, n'hésite pas à nommer Nicolas le *Patron de la paix politique*.

Nous avons écrit en 1935 une biographie populaire du Saint, basée sur les données historiques. Cette œuvre a paru en anglais aux États-Unis. Elle a été honorée de la bénédiction spéciale de S.S. Pie XI.

Un Saint, Patron de la Paix ! N'est-ce pas justement le patron qu'il nous faut en nos jours, où la paix est de nouveau menacée par ces mêmes démons qui ont tracassé Nicolas de Flüe durant sa vie pieuse. Ayons donc recours à lui, à l'humble pénitent, au témoin du Très-Saint Sacrement, au puissant médiateur pour tous ceux qui l'invoquent et principalement pour les peuples du monde entier qui ont tant besoin d'une paix chrétienne et durable.

*Lucerne, Suisse*

AGNÈS DE SEGESSER



— N'oubliez pas  
de renouveler sans retard votre abonnement.



— Seules les personnes qui auront renouvelé leur abonnement avant le 7 janvier 1952  
recevront le numéro de janvier 1952.

## LE SOMMEIL DURANT L'ORAISON

Vous n'êtes pas la seule à déplorer ce *mal du sommeil* durant vos oraisons et autres exercices spirituels. Plusieurs âmes en souffrent. Quelques-unes en sont totalement irresponsables, et d'autres en prennent trop facilement leur parti. Pour ma part, j'estime qu'il n'y a pas de plus vilain ennemi de la vie intérieure. Le sommeil est le seul temps pendant lequel la grâce est impuissante à opérer en nous. Les distractions ne sont rien comparées au sommeil ; elles peuvent, si on les combat, nous faire mériter beaucoup. Mais que peut mériter une âme dans un corps endormi ?

Je dis donc qu'on ne doit pas traiter cette question à la légère et qu'il faut combattre sans merci un adversaire qui n'est bénin qu'en apparence. Si vous me citez l'exemple de la « Petite Thérèse » pour vous disculper, je vous réponds que la Petite Thérèse n'acceptait pas volontiers le sommeil durant son oraison, mais qu'après l'avoir généreusement combattu sans succès, elle se consolait d'y avoir succombé, en se rappelant que « les petits enfants plaisent autant à leurs parents lorsqu'ils dorment que lorsqu'ils sont éveillés et qu'un chirurgien endort son malade pour l'opérer ». Tout ceci est fort bien, et je suis de l'avis de Thérèse. Mais, il serait malheureux qu'on travestît sa pensée au point de s'autoriser d'une pareille affirmation pour se laisser aller au sommeil sans scrupule ni combat, aux heures de prière.

Voici donc l'attitude que doit prendre une religieuse sujette à ce mal. Au début de chaque exercice spirituel, surtout de l'oraison, qu'elle fasse un effort d'attention fervent et vigoureux sur l'action importante qu'elle se dispose à accomplir : il s'agit d'une audience privée avec le bon Dieu... Si elle s'apprêtait à entrer dans le cabinet d'un grand roi, ou du Souverain Pontife, pour une audience privée. serait-elle portée à dormir ? Que cet acte du début ramasse en quelque sorte toutes les énergies de l'âme et, d'un geste bien éveillé, les jette en Dieu, comme une preuve de bon vouloir : « Vous le voyez, mon Jésus, je ne viens pas ici pour dormir, mais pour causer avec vous. Je désavoue le sommeil et les distractions qui peuvent survenir en dépit de ma courageuse résistance. C'est vous que je cherche dans la simplicité de mon cœur ».

Après cela, on peut quand même être défait, mais il n'y a pas lieu de s'en inquiéter. Le bon Dieu a vu la sincérité de l'âme. Il lui tient

compte de ses efforts du début... et, si elle s'endort, ce sera à ses pieds, sur son cœur de Père : ce n'est que pendant un tel sommeil qu'Il regarde sa petite enfant et lui sourit.

Montréal

F.C.S.P.



#### COMPTE RENDU

DOM EUGÈNE VANDEUR, O.S.B., *Jésus*, Bruges, Beyaert, 1951, 18cm. 112pp. 36 francs belges.

Il y a longtemps que Don Vandeur cherchait à écrire un volume sur Jésus. En lisant l'Imitation de Jésus-Christ, il remarqua les chapitres 7 et 8 du livre 2. Il en écrit une élévation qu'il commente en 44 chapitres de 2 pages chacun. Le tout se ramène à ces 2 pensées : Sans un ami nul ne peut vivre heureux ici-bas; Jésus est le seul ami qui ne meurt pas.

L'auteur évidemment reste insatisfait de son œuvre, tant son amour pour Jésus est grand ; mais le lecteur y trouvera la doctrine et l'onction qui réchauffent le cœur.

Montréal

ADRIEN-M. MALO, O.F.M.

GRAEF, P.R., C.S.Sp., *Au Service du Seigneur, le sens profond des vœux et des conseils évangéliques*. Mulhouse, Éditions Salvator, 1951, 18.5cm. 176pp. 270 francs.

Les Éditions Salvator servent généreusement les intérêts de la vie religieuse. Après avoir publié l'ouvrage de Mgr Gross, maintenant en réimpression : RELIGIEUSE DE TOUTE SON AME, et celui du R.P. Wendelin Meyer, O.F.M., dont il reste encore quelques copies : A L'ÉCOLE DU DOCTEUR SÉRAPHIQUE, elles nous offrent celui du R.P. Graef, spiritain. Les lecteurs qui connaissent le merveilleux volume ITA PATER, OUI PÈRE du même auteur, soupçonneront avec quelle pénétrante psychologie et avec quelle envergure de vues, le présent volume expliquera les vœux religieux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté. Nous le recommandons non seulement aux religieux et religieuses, mais à toutes les personnes qui ont à intervenir dans la question de la vocation : parents, éducateurs et confesseurs.

Montréal

ADRIEN-M. MALO, O.F.M.



à ses lecteurs

à ses collaborateurs dévoués

à ses méritants protecteurs

La Vie des Communautés Religieuses

souhaite Joyeux Noël, Sainte Année

L'ESPÉRANCE — SES OBJETS SECONDAIRES<sup>1</sup>

L'âme chrétienne, a fortiori l'âme religieuse, en qui opère la vertu théologique d'espérance, aspire de toutes ses forces au bonheur céleste. La pensée du ciel, de sa récompense future, de sa gloire éternelle virilise son cœur dans la lutte qu'il lui faut livrer, *quotidie morior*, (1 Cor. XV-31.) pour atteindre à ce triomphe définitif sur le péché et sur la mort. Dans cette vallée de larmes, elle se sent comme une pèlerine, en marche vers la vraie patrie, car *nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir*. (Hébr. XIII - 14.)

Toutefois, c'est en vain qu'un voyageur intensifie ses désirs du terme où il veut aboutir, si personne ne lui fournit les moyens d'atteindre à son but, où s'il ne se détermine lui-même à les utiliser. Celui qui ferait briller à ses yeux les joies qui l'attendent au terme, tout en lui refusant en route les indispensables secours, ne serait-il pas bien cruel ? De même, notre Père céleste nous traiterait avec dureté et même injustice en nous ordonnant de soupirer après la béatitude céleste, dont il ne cesse de nous parler dans la Sainte Écriture, si lui-même ne nous équipait surnaturellement pour réussir cette conquête difficile, lointaine, et dont notre œil n'a jamais vu la beauté, dont notre oreille n'a jamais entendu les divines harmonies, dont notre cœur n'a jamais senti les ineffables tendresses. Aussi, notre espérance en sa bonté paternelle ne se borne pas à attendre la suprême félicité, mais encore tous les biens spirituels et même temporels ordonnés à cette fin ultime.

Dieu, étant l'Être heureux par essence, ne peut se déverser dans une créature sans lui communiquer des parcelles de cette jouissance immanente, et ce sont nos purs bonheurs d'ici-bas, incomplets, sujets à des variations sans doute, mais nobles, réels, proportionnés à la valeur des biens qui les engendrent en nous et qui nous donnent la force, la patience d'attendre le grand bonheur sans ombre, sans vicissitude de la Jérusalem céleste. Tous ces bonheurs partiels, surtout quand ils sont d'ordre divin, nous les résumons d'un mot plein de suavité et de fraîcheur en disant : la grâce.

Quelle extension pourtant dans la demande concise de notre acte d'espérance : *la grâce d'observer vos commandements en ce monde*, Conscients de notre destinée surnaturelle, nous avouons, par là.

1. Voir *La V.C.R.* 9 (1951) p. 152.

notre impuissance à nous élever à une fin qui dépasse nos capacités natives. Du même coup, bien délicatement, mais avec une liberté toute filiale, nous rappelons à Dieu sa grande folie d'amour pour les êtres de néant que nous sommes, comment il nous a dotés de sa propre vie divine, en nous conférant le titre d'enfant dans la grâce initiale de notre baptême, comment cette justification et cette sanctification ont été payées d'un grand prix : *par un sang précieux, comme celui d'un agneau sans défaut et sans tache, par le Sang du Christ*, ainsi que l'atteste l'Apôtre Saint Pierre. Et nous remémorons ainsi à Dieu les privilèges inouïs dont il nous a comblés, pour Le supplier de nous aider à conserver ces faveurs, puisque l'état de grâce est notre vraie richesse. C'est le germe de la gloire et déjà, dans la nuit lumineuse de la foi, la possession de la sainte Trinité, objet de notre béatitude future. « *La foi, définie par l'Apôtre Saint Paul, est la substance des choses qu'on espère — « Par elle, affirme Saint Thomas, l'objet de notre espérance est déjà en nous, comme l'arbre est dans sa semence.* »

Pour les âmes religieuses cependant, il ne suffit pas de se stabiliser dans l'état de grâce, il faut y croître, porter le feuillage, les fleurs et les fruits de la perfection, en devenant de plus en plus conformes au Christ. Impossible de poursuivre ce labeur ascétique sans le secours divin. Voilà pourquoi notre espérance doit être à la mesure de nos aspirations et, plus nous tendons à une étroite union divine, plus la confiance doit dilater nos âmes et les livrer sans réticence au souffle puissant de l'Esprit-Saint, qui leur fera réaliser le magnifique programme de perfection tracé par le prince des Apôtres : « *Faites de votre côté tous vos efforts pour joindre à votre foi la vertu, à la vertu la science, à la science la tempérance, à la tempérance la patience, à la patience la piété, à la piété l'amour fraternel, à l'amour fraternel la charité. Si ces vertus sont en vous, elles ne vous laisseront ni oisifs, ni stériles pour la connaissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* » Or, la vie éternelle dans la gloire, et déjà dans la grâce, consiste précisément, en témoignage divin « à connaître le seul Dieu véritable, et Celui qu'Il a envoyé, Jésus-Christ ».

L'espérance qui attend fermement les biens spirituels méritera-t-elle encore le nom de vertu en sollicitant même les biens temporels. Certainement oui, car il n'y a pas d'antagonisme entre le désir de la béatitude céleste et l'attente des biens créés. Au contraire, souvent il existe un rapport très étroit entre la possession des seconds et la conquête de la première. Saint Augustin nous a marqué les vrais

cadres de l'espérance en affirmant qu'elle s'étend aussi loin que la prière. Or, le domaine de la prière est universel : « Tout ce que vous demanderez au Père en mon Nom, Il vous le donnera. » (Joan., XVI-23).

Si la morale évangélique condamne la recherche immodérée des biens d'ici-bas, parce qu'elle serait le renversement de la loi providentielle, Dieu ayant ordonné les êtres d'ordre inférieur à ceux d'ordre supérieur, elle ne nous autorise pas moins à demander notre « pain quotidien », vu que notre condition d'homme, à la fois esprit et matière, exige un minimum de bien-être physique, intellectuel et moral, pour atteindre notre destinée surnaturelle.

Réjouissons-nous donc du vaste domaine de notre espérance, car il est unique, et demandons à Dieu de nous remplir des dispositions intérieures du Séraphique François d'Assise, qui ne jugea pas nécessaire de rejeter toutes les créatures pour n'aspirer qu'au seul Créateur. Au contraire, il les chérit d'une tendresse émouvante, comme autant de reflets des splendeurs divines et s'en servit comme d'instruments dans son ascension vers Dieu.

Puissions-nous, à son exemple, découvrir les perfections de notre grand Dieu d'amour à travers le prisme de la création. Ainsi, tout en poursuivant les objets secondaires de notre espérance, nous resterons affamés surtout du Bien suprême. Oublierions-nous que « nous ne sommes ni des étrangers, ni des gens du dehors, mais concitoyens des saints, faisant partie de la maison de Dieu ». (Éph., 11-21). Loin de nous cette coupable méprise qui nous riverait au créé. Que rien donc ne nous attache ici-bas puisque notre vrai chez-nous, c'est le ciel.

*Rivière-du-Loup*

UNE CLARISSE.

#### NATURE HUMAINE DE JÉSUS

Bien que rien n'interdise de scruter profondément l'humanité du Christ, même selon les principes et les méthodes de la psychologie, il en est cependant qui, dans des recherches délicates de ce genre, abandonnent plus que de raison les positions anciennes pour en édifier de nouvelles, et utilisent mal l'autorité et la définition du Concile de Chalcédoine, pour appuyer leurs propres idées.

Ils parlent de telle façon de l'état et de la condition de la nature humaine du Christ, que celle-ci semble être un sujet suiivris, au moins psychologiquement, comme si elle ne subsistait pas dans la personne du Verbe lui-même. Mais le Concile de Chalcédoine, pleinement d'accord avec celui d'Éphèse affirme clairement que l'une et l'autre natures de Notre-Rédempteur s'unissent dans une seule personne et subsistance et défend d'admettre deux individus dans le Christ, de telle sorte qu'à côté du Verbe, soit placé un homo assumptus, jouissant d'une entière autonomie.

*Pie XII, encyclique SEMPITERNUS REX 8 sept. 1951*

## CONSULTATIONS

45. *Un religieux demande un rescrit de sécularisation ; le supérieur lui présente le texte de la concession mais regrettant sa démarche, le religieux la refuse. Déception ! Pour des raisons sérieuses, le supérieur, interprète en cela du sentiment général de la communauté, désire le départ de ce religieux. Que faut-il faire en pareille circonstance ?*

Par une réponse du 1 août 1922, publiée dans les *Acta Apostolicæ Sedis* 14(1922)p. 501, la Sacrée Congrégation des Religieux a déclaré qu'un religieux qui a obtenu une dispense de ses vœux peut la refuser quand il en reçoit avis par son supérieur. Sans l'acceptation du religieux concerné une telle concession ne produit aucun effet. En pratique pour qu'une dispense des vœux produise son effet il faut 4 choses: la demande de la dispense par le religieux concerné, le recours au supérieur compétent, la concession valide du supérieur compétent et l'acceptation de la concession par le religieux concerné. Si ce dernier point manque, la concession ne produit pas son effet.

Dans sa réponse, la S. Congrégation des Religieux ajoute que si le religieux concerné refuse la concession et que les supérieurs ont des raisons graves pour que le religieux en question accepte la concession, les supérieurs doivent référer le cas à la S. Congrégation des Religieux. Les supérieurs ne peuvent donc pas forcer le religieux à accepter sa dispense, même s'ils ont des raisons graves de vouloir son départ ; ils doivent soumettre le cas au Saint-Siège.

Montréal

ADRIEN-M. MALO, O.F.M.

46. *Lors de la tenue de notre chapitre provincial, M. le Délégué de l'Ordinaire du lieu a fait proclamer après chaque scrutin secret le nom des candidates avec le nombre de voix qu'elles avaient obtenues. Nous avons fait remarquer que nos textes secondaires laissés par notre vénérée Mère Fondatrice demandent qu'on ne fasse pas cette proclamation. M. le Délégué a répondu que le Code de Droit Canonique exige cette formalité. Malgré les prescriptions du Code, nos textes secondaires, gardent-ils leur valeur ?*

Au canon 507, § 1, le Code de Droit Canonique porte ceci : « Dans les élections capitulaires, il faut observer le droit commun exposé aux cc. 160-182 et les constitutions de l'institut, dans la mesure où elles ne sont pas contraires au droit ». De plus, le Code dit explicitement que le Président doit proclamer le nombre des voix obtenues par chacun des candidats, c.171, § 2. Voilà les prescriptions claires du Code.

Vous parlez de textes secondaires sans définir ce que vous placez sous cette appellation. Je crois comprendre qu'il s'agit non pas de vos constitutions mais de directives, dignes de vénération, que votre Mère Fondatrice dans sa maternelle sollicitude pour la prospérité de votre institut vous a laissées. Comme il est question de textes qui ne sont ni examinés ni approuvés par Rome, comme vraisemblablement ces textes secondaires furent composés avant la parution et la mise en vigueur du Code de Droit Canonique, comme enfin ces textes ne prétendent pas imposer d'obligation, ces textes secondaires doivent céder toutes les fois qu'ils viennent en conflit avec le Code de Droit Canonique. Quand ils s'accordent avec le Code de Droit Canonique ou exigent plus, ils vous expriment des désirs pieux et maternels d'une Fondatrice qui presse ses filles spirituelles de gravir courageusement les sommets de la perfection religieuse.

Montréal

ADRIEN-M. MALO, O.F.M.

47. *Permettez-moi de venir vous soumettre un problème liturgique. Sa solution dans La Vie des Communautés Religieuses pourrait rendre un grand service à tous les intéressés.*

*Peut-on habituellement avoir des saluts solennels du T.S.S. sans l'assistance d'aucun servent. Je sais que cette pratique a été interdite dans certains diocèses. Heagy,*

*l'auteur liturgique officiel pour le Canada, dit en parlant des expositions solennelles du T.S.S. qu'elles ne doivent pas être fréquentes à cause de la difficulté de les faire souvent avec toute la décence exigée. Plus loin, il dit qu'une exposition solennelle ne peut pas être autorisée par l'Ordinaire dans une église où l'on ne pourrait pas avoir le nombre de cierges prescrit. Qu'en est-il pour les servants ?*

Au cas tel que vous le posez, je crois qu'il faut répondre non. Il n'est pas permis habituellement d'avoir des saluts solennels du très saint Sacrement sans l'assistance d'aucun servant. S'il s'agit d'un cas en passant ou même de quelques cas où le servant régulier ne peut pas se rendre par suite d'un empêchement majeur, on peut tolérer. Mais comme il s'agit d'absence habituelle du servant, je crois que la décence exigée par Haegy fait défaut et que si l'on veut continuer d'avoir les saluts solennels du très saint Sacrement, il faut absolument procurer un servant. Si ceci n'est pas possible, que l'on soumette la question à l'Ordinaire du lieu.

Montréal

ADRIEN-M. MALO, O.F.M.

48. *Nous voudrions savoir si les scrutatrices désignées en conformité avec les prescriptions du Code de Droit Canonique sont tenues au secret.*

Avant toute élection il faut conformément au canon 171, § 1, désigner des scrutatrices. « Leur rôle, écrit le P. J. Creusen, S.J., dans *Religieux et Religieuses*, n.74, est d'assurer la régularité des opérations dont ils sont témoins ». Le Code au canon précité ajoute qu'ils feront serment de remplir fidèlement leur charge et de garder le secret sur les actes des élections, même après les élections. Cette législation est sage. Le scrutin ne serait plus secret si les scrutatrices pouvaient librement dévoiler que telle capitulante a voté pour telle personne, que telle autre a donné un suffrage qui a été annulé . . .

Montréal

ADRIEN-M. MALO, O.F.M.

49. *Notre curie provinciale s'installe dans une maison qui fut occupée par une autre communauté. Cette communauté nous a prévenus qu'elle a laissé en partant certains articles encore utilisables qu'elle remet entièrement à notre disposition. Parmi ces articles, il y a les croix en bois du chemin de la croix. Malheureusement il n'y en a pas 14. Comme nous maintenons la chapelle dans la même pièce, nous nous demandons s'il suffit de compléter le nombre des croix pour conserver sans nouvelle érection la validité de l'érection précédente ainsi que le privilège des indulgences.*

Si on vous a laissé au moins 8 croix et que vous ne deviez en ajouter au plus que 6 neuves, vous pouvez sans nouvelle érection conserver la validité de l'érection précédente et les indulgences. Si le nombre des croix que vous ajoutez va jusqu'à 7 ou plus, vous devez faire de nouveau ériger le chemin de la croix.

Il faut lire à la lumière de la réponse donnée ici celle qui fut donnée à la consultation 35 de cette année. Dans ma pensée, le mot *celles-ci* de l'avant dernière ligne se rapportait aux images du chemin de la croix. Ainsi la phrase garde toute sa vérité: Si les images d'un chemin de la croix sont neuves, un prêtre peut les bénir et il n'a pas besoin de délégation. Mais au dernier moment, j'ai inséré dans mon texte une phrase rappelant de ne pas oublier l'obligation de mettre les croix ; par suite de cette addition, je n'ai pas remarqué que le mot *celles-ci* se rapporte non plus aux images mais aux croix et que le sens de la phrase devient faux. Si les images du chemin de la croix peuvent être toutes changées sans atteindre la validité de l'érection, il en va autrement pour les croix. Du moment que la moitié des croix sont neuves, il faut ériger de nouveau le chemin de la croix.

Montréal

ADRIEN-M. MALO, O.F.M.

# TABLE DES MATIÈRES

## INDEX ANALYTIQUE DES AUTEURS

### a) ARTICLES

	Page		Page
AGATHANGE, Père cap.,		LA CROIX (MISSIONS)	
<i>Vœux</i> .....	43	<i>Religieux aux territoires de la Pro-</i>	
ALLEGRA, GABRIEL-M. O.F.M.,		<i>pagande</i> .....	93
<i>La version chinoise de la Bible</i> ....	120	LARRAONA, ARCADIO, C.M.F.,	
ANTONIUTTI, S.E. MGR ILDEBRANDO		<i>Conclusion</i> .....	43
<i>Sans Marguerite Bourgeoys le Ca-</i>		<i>Dans les collèges des religieux ass.</i>	
<i>nade serait-il ce qu'il est</i> .....	65	<i>d'A.C.</i> .....	245
ASSEMBLÉE ÉPISCOPALE DU QUÉBEC		<i>Sujets pour l'Institut Pontifical de</i>	
<i>Le luminaire liturgique</i> .....	156	<i>musique sacrée</i> .....	247
BEAUDET, NÉRÉE-MARIE, O.F.M.,		LEPICIER, A.-H.-M. CARD.,	
<i>Les trois voies</i> .....	300	<i>Enseignement de la doctrine chré-</i>	
BOLLANDISTES (LES)		<i>tienne pendant et après le noviciat</i> .....	277
<i>La vie de S. Isidore</i> .....	279	MALO, ADRIEN-M. O.F.M.,	
CARINCI, A.,		<i>A propos de visions, miracles, appa-</i>	
<i>Vases et linges sacrés</i> .....	275	<i>ritions</i> .....	90
CARMÉLITE, (UNE)		<i>Guide du bon supérieur</i> .....	291
<i>Le scapulaire du Mont Carmel</i> .....	80	<i>Le dogme de l'Assomption</i> .....	131
CHALUMEAUX, PAUL C.R.I.C.,		<i>La V.C.R. et le congrès des religieux</i>	161
<i>Les Chanoines Réguliers de l'Imma-</i>		<i>Pourquoi et comment rédiger le rap-</i>	
<i>culée Conception</i> .....	232	<i>port quinquennal ?</i> .....	116
CLARISSE (UNE)		<i>Le rapport annuel</i> .....	17
<i>L'objet de l'espérance</i> .....	152, 309	<i>Tabac — Analyse et commentaire</i>	
DEGUIRE, JEAN-JOSEPH, O.F.M.,		<i>du texte du décret</i> .....	242
<i>Le mouvement assomptionniste au</i>		<i>Tabac — Texte du décret</i> .....	242
<i>Canada</i> .....	139	<i>Une somme Mariale</i> .....	186
DENIS, R.F. NARCISSE, F.E.C.		<i>Vases, linges sacrés — Analyse et</i>	
<i>Troisième centenaire de la naissance</i>		<i>annotations</i> .....	275
<i>de S.-J.-de-La-Salle</i> .....	109	MICARA, S. EM. LE CARDINAL, CLÉ-	
DERY, SANTES		MENT	
<i>Femme mariée novice</i> .....	249	<i>Allocution</i> .....	44
DUPLESSIS, MAURICE (P. MINISTRE		<i>Instruction INTER PRAECLARA</i> ....	97
DU Q.)		<i>La messe de l'Assomption</i> .....	149
<i>Consécration à N.D. de l'Assomp-</i>		<i>Usage du tabac dans les États de</i>	
<i>tion</i> .....	219	<i>perfection</i> .....	238
ÉPISCOPAT CANADIEN,		MORIN, CONRAD, O.F.M.,	
<i>Communiqué</i> .....	289	<i>La première béatification de l'As-</i>	
FÉDÉRICI, EMIDIO		<i>somption</i> .....	1
<i>Le Bienheureux Pie X</i> .....	191	PANNETON, GEORGES (ABBÉ)	
FRENETTE, ALINE		<i>Les saints pêchent-ils sept fois par</i>	
<i>Un institut séculier missionnaire et</i>		<i>jour</i> .....	28
<i>médical</i> .....	180	PÈRE DES SS.CC. DE J. ET DE M.,	
HAGSPIEL, BRUNO, S.V.D.		(UN)	
<i>Jésus et le travail</i> .....	198	<i>Les PP. des SS.CC. de Jésus et de</i>	
<i>La vie intérieure de Jésus</i> .....	165	<i>Marie</i> .....	272

	Page		Page
<b>PIAZZA, CARDINAL</b>		<i>Obéissance religieuse</i> .....	190
<i>Les exigences du temps présent</i> ....	35	<i>Ordre voulu par le Christ</i> .....	208
<b>PIE XII, SA SAINTETÉ</b>		<i>Piété et Action</i> .....	212
<i>Approbation et directives</i> .....	33	<i>Piété et apostolat</i> .....	127
<i>Discours à l'Action C. d'Italie</i> ....	193	<i>Principale raison qui motive l'entrée en religion</i> .....	208
<i>Discours aux congressistes</i> .....	45	<i>Procession aux flambeaux du 31 octobre '51</i> .....	155
<i>Et les religieuses enseignantes</i> ....	225	<i>Progrès aux missions</i> .....	244
<i>Le Jubilé universel 1951</i> .....	87	<i>Recommandations du congrès des religieux</i> .....	179
<i>Place et rôle de l'apostolat laïc</i> ....	257	<i>Régions intérieures de l'Amérique latine</i> .....	248
<i>Prière à N.D. de l'Assomption</i> ....	129	<i>Religieuses Hospitalières</i> .....	127
<i>Sponsa Christi</i> .....	52	<i>Rosaire (le) en famille</i> .....	271
<b>RÉDACTION (LA)</b>		<i>Sacerdoce (le) Catholique</i> .....	190
<i>Abnégation pour l'amour du Christ</i> 190		<i>Sacerdoce et pratique des conseils évangéliques</i> .....	208
<i>Action catholique aux missions</i> ....	246	<i>Saint-Siège (le) et les Lieux Saints</i> .	179
<i>Adaptation</i> .....	190	<i>Sommet de la perfection</i> .....	159
<i>Adaptation au monde</i> .....	108	<i>Travail qui reste à faire</i> .....	249
<i>Affreuse campagne des impies</i> ....	288	<b>SACRÉE CONGRÉGATION DES RELIGIEUX</b>	
<i>Ame (L') absorbe le sens des mystères</i> 278		<i>Adaptation aux temps actuels</i> ....	39
<i>Apostolat et Sainteté</i> .....	190	<b>SAINT-PIERRE, R.P. ALBERT, O.P.,</b>	
<i>Béatifications et canonisations de l'Année Sainte 1950</i> .....	183	<i>L'Acceptation des épreuves de la vie</i> .	74
<i>But des missions</i> .....	248	<i>Les convenances religieuses</i> .....	22
<i>Canonisation du bienheureux Pie X</i> 249		<b>SCŒUR DE LA PROVIDENCE (UNE)</b>	
<i>Centre de formation pour maîtresses des novices</i> .....	283	<i>Aime-moi... Oublie-toi</i> .....	213
<i>Charité entre religieux</i> .....	108	<i>Appel à l'apostolat chez Sr Jean-Baptiste</i> .....	265
<i>Choix d'une vocation</i> .....	127	<i>Comment sanctifier la maladie</i> ....	124
<i>Définition du concile de Chalcédoine</i> 278		<i>Vœu de saint abandon</i> .....	175
<i>Demande de l'Église</i> .....	148	<b>URBANI, S.E. MGR GIOVANNI</b>	
<i>Dévouement des Religieux à la cause de l'Église</i> .....	212	<i>Comment coordonner l'apostolat des deux clergés ?</i> .....	104
<i>Documents pontificaux</i> .....	185	<b>VACHON, S.E. MGR ALEXANDRE</b>	
<i>Don (Un) historique</i> .....	130	<i>Notre-Dame du Canada</i> .....	218
<i>Efficacité du rosaire</i> .....	274	<b>VAN DEN BROECK, G., O. PRAEM.,</b>	
<i>Encyclique — MIRABILE ILLUD</i> ... 183		<i>L'ordre de Prémontré</i> .....	209
<i>État de perfection</i> .....	160	<b>VERONESE, VITTORINO</b>	
<i>Exemption des ordres religieux</i> ....	197	<i>Le congrès mondial de l'Apostolat Laïque</i> .....	184
<i>Famille repose sur l'Évangile</i> ....	278		
<i>Institut séculier</i> .....	151		
<i>Le Pape, supérieur suprême des religieux</i> .....	197		
<i>Marie refuge du peuple chrétien</i> ... 276			
<i>Missions confiées aux religieux</i> ... 119			
<i>Nombre actuel des religieux</i> .....	174		

## b) CONSULTATIONS

	Page		Page
LACHANCE, ROLAND S.J.,		<i>Dot, fruits pendant le postulat...</i>	285
<i>Désillusion et pessimisme.....</i>	99	<i>Dot, placement provisoire pendant le noviciat.....</i>	286
MALO, ADRIEN-M. O.F.M.,		<i>Dot, recourir à Rome pour retarder la remise ou exiger au temps fixé...</i>	286
<i>Absolution, quel acte de contrition pendant.....</i>	222	<i>Dot simplement promise, exiger pour le noviciat les intérêts.....</i>	286
<i>Abstinence perpétuelle et extraits de provenance animale.....</i>	287	<i>Éligibilité au poste d'assistante générale.....</i>	223
<i>Action de grâces, raison et durée...</i>	284	<i>Émancipation des laïcs.....</i>	288
<i>Aliénation mentale, indult de sécularisation ou.....</i>	250	<i>Empois, parcelles d'.....</i>	188
<i>Apparitions de la Vierge à Necedah.</i>	187	<i>Extraits de provenance animale et abstinence.....</i>	287
<i>Assis ou debout pour l'antienne du Benedictus, Magnificat.....</i>	254	<i>Eucharistiques, parcelles supposées.</i>	188
<i>Assistante, éligibilité d'une générale au poste d'.....</i>	223	<i>Formulaire.....</i>	251
<i>Benedictus, assis ou debout pour l'antienne du.....</i>	254	<i>Générale sortant de charge, éligibilité au poste d'assistante.....</i>	223
<i>Calendrier diocésain et propre d'un Ordre, droit de choisir entre.....</i>	223	<i>Guide pour une jeune religieuse directrice d'école.....</i>	187
<i>Cérémonial.....</i>	251	<i>Habit religieux, don pour permettre d'enseigner sans diplôme.....</i>	189
<i>Chapelet emprunté, indulgence d'un.</i>	189	<i>Héritage, un religieux peut-il le donner à sa sœur indigente.....</i>	189
<i>Chemin de la Croix, changement des images et des croix.....</i>	285	<i>Indulgences, déplacer les stations du chemin de la croix enlève-t-il les.....</i>	253
<i>Chemin de la Croix, déplacer les stations enlève-t-il les indulgences..</i>	253	<i>Indulgences d'un chapelet emprunté.</i>	189
<i>Chemin de la Croix, remplacer les croix.....</i>	310	<i>Indult de sécularisation ou aliénation mentale.....</i>	250
<i>Cinéma et union à Dieu.....</i>	287	<i>Indult de sécularisation, refus.....</i>	309
<i>Cire, parcelles de.....</i>	188	<i>La formule « faire de la peine à Jésus » correspond-elle à quelque chose.....</i>	224
<i>Commerce et négoce.....</i>	32	<i>Laïcs, émancipation.....</i>	288
<i>Commerce et négoce, extension aux religieuses de ce décret.....</i>	96	<i>Linges sacrés, purification des.....</i>	285
<i>Communion, ordre libre pour la réception de la.....</i>	221	<i>Magnificat, assis ou debout pour l'antienne du.....</i>	254
<i>Confession 2 ou 3 fois la semaine avant la messe.....</i>	254	<i>Matines, à l'office des morts, début des.....</i>	252
<i>Conscience, ouverture de.....</i>	32, 255	<i>Médaille scapulaire et le privilège sabbatin.....</i>	220
<i>Constitutions.....</i>	251	<i>Office choral, empêchement légitime de.....</i>	158
<i>Contrition, acte à réciter pendant l'absolution.....</i>	222	<i>Office des morts, début des vêpres et des matines.....</i>	252
<i>Coutumier.....</i>	251	<i>Ouverture de conscience.....</i>	32, 255
<i>Coulpe, manière de faire la.....</i>	252		
<i>Don de l'habit religieux pour permettre d'enseigner sans diplôme...</i>	189		
<i>Dot, fruits pendant le noviciat...</i>	286		

<p>Page</p> <p>250 nation mentale.....</p> <p>251 Signe de la croix, position de la tête pendant.....</p> <p>309 Scularitres tenues au secret.....</p> <p>220 Sabbatin, médaille scapulaire et le privilège.....</p> <p>312 Textes secondaires.....</p> <p>287 Union à Dieu et cinéma.....</p> <p>190 Vente avec profit.....</p> <p>32 Vente économique, attitude à prendre.....</p> <p>252 Vêpres, à l'office des morts début des Vêpres, appartions à Necedah.....</p> <p>187 Vierge, rite imposé pour l'émission et la rénovation.....</p> <p>222</p>	<p>Page</p> <p>188 Parcelles supposées eucharistiques.....</p> <p>253 Pension de vieillesse à la communauté ou à la religieuse.....</p> <p>285 Purification des linges sacrés.....</p> <p>158 Radio, règlement de l'usage de la.....</p> <p>310 Jésus d'un indult de scularisation.....</p> <p>220 Sabbatin, médaille scapulaire et le privilège.....</p> <p>310 Salut solennel sans serment.....</p> <p>220 Scapulaire du Carmel, qui peut dispenser des œuvres prescrites pour scapulaire du Carmel, privilèges sans faire les œuvres prescrites.....</p> <p>309 Scularitres tenues au secret.....</p> <p>220 Scularisation, indult de, ou allé-</p>
--	--

c) LIVRES

<p>Page</p> <p>160 LUTZ, JOSEPH A., Le Cardinal John-Berrey Newman, une vie, une époque.....</p> <p>255 MORENCY, ROBERT S.J., L'Union de grâce selon saint Thomas.....</p> <p>256 NEELS, JEAN.....</p> <p>128 Méditations sur le Rosaire.....</p> <p>FOURER, J.-B., Le divin Sacrifice, ses prières ses cérémonies, leur symbolisme.....</p> <p>160 GRAEF, RICHARD, C.S.Sp., Au service du Seigneur.....</p> <p>308 HONORE, HIPPOLYTE Cinq minutes avec le bonheur.....</p> <p>160 LATOUP, JEAN Communauté des hommes.....</p> <p>86 LAPONTE, GEORGES, C.F.S., Le Père Eugène Prevost.....</p> <p>119 VANDER, DOM, EUGÈNE Jésus.....</p> <p>308 VAN DER MEERSCH, MAXENCE La petite Sainte Thérèse.....</p> <p>79 SCRIVEN, GÉRARD, Wopsy.....</p> <p>160 RYCKMANS, A. ABBÉ La Paroisse vivante.....</p> <p>89 PRÉSENCE (CAHIER) Ne attendez-vous du prêtre ?.....</p> <p>16 PARSCH, DOM PIUS Le Guide Liturgique.....</p> <p>27 Communauté des hommes.....</p> <p>86 NEELS, JEAN.....</p>	<p>Page</p> <p>128 Académie MARIALE INTERNATIO- NALE Socia Christi, vol. (Congressus ordo ac summarium).....</p> <p>255 CRAWLEY-BOVEY, R.P. MATEO, SS.CC., Méditations sur le Rosaire.....</p> <p>128 FOLNER, J.-B., Le divin Sacrifice, ses prières ses cérémonies, leur symbolisme.....</p> <p>160 GRAEF, RICHARD, C.S.Sp., Au service du Seigneur.....</p> <p>308 HONORE, HIPPOLYTE Cinq minutes avec le bonheur.....</p> <p>160 LATOUP, JEAN Communauté des hommes.....</p> <p>86 LAPONTE, GEORGES, C.F.S., Le Père Eugène Prevost.....</p> <p>119 VANDER, DOM, EUGÈNE Jésus.....</p> <p>308 VAN DER MEERSCH, MAXENCE La petite Sainte Thérèse.....</p> <p>79 SCRIVEN, GÉRARD, Wopsy.....</p> <p>160 RYCKMANS, A. ABBÉ La Paroisse vivante.....</p> <p>89 PRÉSENCE (CAHIER) Ne attendez-vous du prêtre ?.....</p> <p>16 PARSCH, DOM PIUS Le Guide Liturgique.....</p> <p>27 Communauté des hommes.....</p> <p>86 NEELS, JEAN.....</p>
--	---

## INDEX ALPHABETIQUE

- Abandon:** vœu de saint, 175.
- Abnégation pour l'amour du Christ,** 190.
- Acceptation (L') des épreuves,** 74.
- Absolution:** quel acte pendant, 222.
- Abstinence:** extraits de provenance animale, 287.
- Action Catholique:** aux missions, 246 — dans les collèges des religieux, 245 — d'Italie discours à, 193.
- Action de grâces:** raison et durée, 284.
- Adaptation:** adaptation, 190 — au monde, 108 — aux temps actuels, 39.
- Aime-moi... Oublie-toi,** 213.
- Aliénation mentale,** indult de sécularisation ou, 250.
- Allocution,** 44.
- Ame (L') absorbe le sens des mystères,** 278.
- Amérique latine:** régions intérieures, 248.
- Année Sainte 1950:** béatifications et canonisations de, 183.
- Apostolat:** congrès mondial laïque, 184, — chez S. Jean-B. appel à l', 265 — des deux clergés comment coordonner l', 104 — place et rôle de l', 257 — Sainteté et, 190.
- Apparitions:** a propos d', 90 — de la Vierge à Necedah, 187.
- Approbation et directives,** 33.
- Assis ou debout pour l'antienne du Benedictus, Magnificat,** 254.
- Assistante:** éligibilité d'une générale au poste d', 223.
- Assomption:** Congrégation à N.-D., 219 — dogme de l', 131 — messe de l', 149 — première béatification de l', 1 — prière à N.-D. 129.
- Assomptionniste:** mouvement au Canada, 139.
- Benedictus:** assis ou debout, 254.
- Bible:** version chinoise de la, 120.
- Bourgeois (Marguerite):** Sans elle le Canada serait-il ce qu'il est ? 65.
- Calendrier diocésain et propre d'un Ordre,** 223.
- Cérémonial,** 251.
- Chanoines Réguliers de l'I.C.,** 232.
- Chapelet emprunté:** indulgences d'un, 189.
- Chemin de la Croix,** changement des images, 285 — déplacer les stations, 253 — remplacer les croix, 313.
- Christ:** abnégation pour l'amour du, 190 — ordre voulu par le, 208.
- Cinéma et union à Dieu,** 287.
- Cinq minutes avec le bonheur,** 160.
- Cire:** parcelles de, 188.
- Commerce et négoce,** 32 — extension aux religieuses de ce décret, 96.
- Communauté des hommes,** 86.
- Communium:** ordre libre, 221.
- Conclusion,** 43.
- Confession 2 ou 3 fois la semaine** avant la messe, 254.
- Congressistes:** discours aux, 45.
- Conscience:** ouverture de, 32, 255.
- Constitutions,** 251.
- Contrition:** acte à réciter pendant l'absolution, 222.
- Coutumier,** 251.
- Coulpe:** manière de faire la, 252.
- Définition du concile de Chalcédoine,** 278.
- Demande de l'Église,** 148.
- Directives:** approbation et, 33.
- Divin Sacrifice:** ses prières, cérémonies et symbolisme, 160.
- Documents pontificaux,** 185.
- Don:** Habit religieux, 189 — historique, 130.
- Dot:** fruits pendant le noviciat, 286 — fruits pendant le postulat, 285 — placement provisoire pour noviciat, 286 — recourir à Rome, 286 — dot promise exiger les intérêts pour le noviciat, 286.
- Éligibilité au poste d'assistante générale,** 223.
- Émancipation des laïcs,** 288.
- Empois:** parcelles d', 188.
- Espérance:** objet de l', 152, 309.
- État de perfection,** 160.
- Évangile:** famille repose sur, 278.
- Exigences (Les) du temps présent,** 35.

- Extraits de provenance animale et abstinence** 287.
- Eucharistiques:** parcelles supposées, 188.
- Femme mariée novice**, 249.
- Formulaire**, 251.
- Générale sortant de charge:** éligibilité au poste d'assistante, 223.
- Guide:** pour jeune religieuse directrice d'école, 187 — liturgique, 27.
- Habit religieux:** don pour permettre d'enseigner sans diplôme, 189.
- Héritage:** un religieux peut-il le donner à sa sœur indigente, 189.
- Impies:** affreuse campagne des, 288.
- Indulgences:** déplacer les stations du chemin de la croix, 253 — chapelet emprunté, 189.
- Indult de sécularisation ou aliénation mentale**, 250 — refus, 45.
- Institut séculier**, 151 — missionnaire et médical, 180.
- Inter praeclara:** instruction, 97.
- Jésus:** le travail et, 198 — vie intérieure de, 165 — faire de la peine à, 224.
- Jubilé universel 1951**, 87.
- La formule "faire de la peine à Jésus"**, 224.
- Laïcs:** Congrès mondial de l'apostolat, 184 — émancipation, 288 — place et rôle de l'apostolat, 257.
- Linges sacrés:** analyse et annotations, 275 — Vases et, 275 — purification des, 285.
- Luminaire (Le)** liturgique, 156.
- Magnificat:** assis ou debout, 254.
- Maladie:** comment sanctifier, 124.
- Mariale:** une somme, 186.
- Marie:** refuge du peuple chrétien, 276.
- Matines:** à l'office des morts, début des, 252.
- Médaille scapulaire:** privilège sabbatin, 220.
- Mirabile Illud:** encyclique, 183.
- Miracles:** à propos de, 90.
- Missions:** but des, 248 — progrès aux, 244.
- Musique sacrée:** sujets pour l'Institut Pontifical de, 247.
- Newman, John-Berrey, card.:** une vie, une époque, 160.
- Notre-Dame du Canada**, 218.
- Novices:** centre de formation pour maîtresses, 283 — femme mariée, 249.
- Noviciat:** enseignement de la doctrine pendant et après, 277.
- Office choral:** empêchement légitime de, 158.
- Office des morts:** début des vêpres et des matines, 252.
- Ouverture de conscience**, 32, 255.
- Parcelles supposées eucharistiques**, 188.
- Paroisse (La) vivante**, 89.
- Pécher sept fois par jour**, 28.
- Pension de vieillesse:** à la communauté ou à la religieuse, 253.
- Pères des SS. CC. de Jésus et Marie**, 272.
- Piété:** apostolat et, 127 — action et, 212.
- Pie X:** canonisation du bienheureux, 249 — le bienheureux, 191.
- Prémontré:** ordre de, 209.
- Prévost, Eugène Père**, 119.
- Procession aux flambeaux** du 31 octobre '51, 155.
- Proclamation des voix** obtenues par les candidates, 312.
- Purification des linges sacrés**, 285.
- Qu'attendez-vous du prêtre ?** 16.
- Radio:** règlement de l'usage de la, 158.
- Rapport:** annuel, 17 — pourquoi et comment rédiger le rapport quinquennal ? 116.
- Religieux:** à la cause de l'Église dévouement des, 212 — aux territoires de la propagande, 93 — Charité entre, 108—convenances, 22—exemption des ordres, 197— la V.C.R. et le congrès des, 161 — le Pape supérieur suprême des, 197 — missions confiées aux, 119 — nombre actuel des, 174 —

- obéissance, 190 — recommandations du congrès des, 179.
- Religieuses:** enseignantes, 225 — hospitalières, 127.
- Religion:** principale raison qui motive l'entrée en, 208.
- Rosaire:** efficacité du, 274 — en famille, 271 — méditations sur le, 128.
- Sacerdoce:** catholique, 190 — pratique des conseils évangéliques, 208.
- Saint Isidore:** la vie de, 279.
- Saint-J.-de-La-Salle:** troisième centenaire de la naissance de, 109.
- Saints pèchent-ils sept fois par jour ?** 28.
- Sainte Thérèse:** la petite, 79.
- Salut solennel sans servent,** 312.
- Secret des scrutatrices,** 313.
- Saint-Siège (Le) et les Lieux Saints,** 179.
- Scapulaire:** du Mont Carmel, 80 — qui peut dispenser des œuvres, 220 — privilège sans faire les œuvres, 220.
- Sécularisation:** indult de, 250.
- Signe de la croix:** position de la tête pendant, 251.
- Sommet de la perfection,** 159.
- Socia Christi:** vol. 1, 255.
- Sponsa Christi,** 52.
- Supérieur,** guide du bon, 291.
- Tabac:** analyse et commentaire du texte du décret, 242 — texte du décret, 242 — usage dans les États de perfection, 238.
- Textes secondaires,** 312.
- Travail qui reste à faire,** 249.
- Union à Dieu et cinéma,** 287.
- Union (L') de grâce selon saint Thomas,** 256.
- Vases et linges sacrés:** analyse et annotations, 275.
- Vente:** avec profit, 190 — économique, attitude à prendre, 32.
- Vêpres:** à l'office des morts début des, 252.
- Vierge:** apparitions à Necedah, 187.
- Vocation:** choix d'une, 127.
- Vœux,** 43 — rite imposé pour l'émission et la rénovation des, 222.
- Wopsy,** 160.
-

## CONSULTATIONS

45. Que faut-il faire quand un religieux refuse un indult de sécularisation ?  
ADRIEN-M. MALO, O.F.M. .... 312
46. Valeur des textes secondaires, ADRIEN-M. MALO, O.F.M. .... 312
47. Salut solennel du t.s. Sacrement sans servant. ADRIEN-M. MALO, O.F.M. ... 312
48. Les scrutatrices d'une élection sont-elles tenues au secret ? ADRIEN-M.  
MALO, O.F.M. .... 313
49. Combien de croix peuvent être renouvelées sans exiger une érection nouvelle  
du chemin de la croix ? ADRIEN-M. MALO, O.F.M. .... 313

## LES LIVRES

### ACCUSÉ DE RÉCEPTION

- BEUCHEMIN, *Catologue Beauchemin*. Montréal 1951, 28cm. 56pp. ill.
- BONAVENTURE, SAINT, *Les Trois Voies de la vie spirituelle*, traduit par le R.P. J. F. Bonnefoy, O.F.M., Montréal, Éditions Franciscaines, 1945, 19cm. 144pp.
- CHEVROT, MGR, *L'Évangile au Foyer*. Paris, Bonne Presse, 1951, 17.5cm. 225pp. 300 francs.
- DUHAMELET GENEVIÈVE. *Les Dominicaines de Ste-Catherine de Sienne*. Paris, Grasset, coll. les grands ordres monastiques, 1951, 18.5cm. 281pp. 420 francs.
- Faites ça et vous vivrez. Les saints évangiles traduction de l'Association Catholique des Études Bibliques au Canada*. Montréal, Fides, 1951. \$0.25.
- FOHL GIULIO, O.S.B., *Il Congresso Internazionale per l'aggiornamento degli stati di perfezione*. Roma, 1951, 23.5cm. 6pp.
- LOUIS DE STE-THÉRÈSE, O.C.D., *La Vierge Marie et le Carmel*, Nicolet, Centre marial canadien. 1951, 20cm. 36pp.
- MARIE-MAXIMIM, FRÈRE, F.E.C., *Regardez l'Étoile*. Nicolet, Centre marial canadien, 1950, 20cm. 762pp.
- MARIE-SYLVIA, SŒUR, F.C.S.P., *Sœur Jean-Baptiste 1896-1950 essai bibliographique*, Montréal, 1951. 27.5cm. 50pp. photo.
- MOREEL LÉON, *Un grand moine français le R.P. Frédéric Janssoone, O.F.M.*, Paris, 1951, 18cm. 188pp.
- PARSCH PIUS, O.S.B., *La Sainte Messe expliquée dans son histoire et sa liturgie*. Bruges, Beyert, 22cm. 256pp. 85 francs belges.
- PIE XII, *Apostolat laïc et Action Catholique*. Montréal, Institut Social Populaire, 1951.
- PORTER FERNAND, O.F.M., *L'Enseignement secondaire au Canada, Tables générales des années 1941 à 1951*. Québec 1951, 144pp.
- POULLEAU ALICE, *L'Enfant des Cèdres Charbel Makhoul, le moine miraculeux du Liban*. Paris, Téqui, 18cm. 120pp. 350 francs.
- SAINT-YVES, F. ALBERT, C.S.C. *Cours de dactylographie Typewriting Course*. Montréal, 1950, 27cm. 54pp. \$1.50.
- TERRAZ, R.P. DONATIEN, *Ma vie est une messe*. Paris, Bonne Presse, 1950, 18.5cm. 262pp.
- VANDEUR, DOM EUGÈNE, *Jésus*. Bruges, Beyert, 1951, 18cm. 112pp. 36 francs belges.
- WU J.C.H., *La Science de l'Amour*. Montréal, Procure des Miss. de Chine S.J., 1951, 17cm. 57pp. ill.

*La Vie des Communautés Religieuses recommande*

## PSAUTIER ROMAIN-FRANÇAIS

*par*

G. Bailly

*Lethielleux, 1951, 620pp.*

*1200 francs.*



## A L'ÉCOLE DE LA PERFECTION

*par*

Berthold de Jésus, O.C.D.

*Beyart, 1951, 2v. 452 et 400pp.*

*chez Fides \$14.00*



## PETIT TRAITÉ DE L'ÉTAT RELIGIEUX

*336pp. Procure des FF. des Écoles Chrétiennes,*

*\$2.00 relié*



## La constitution Sponsa Christi et les moniales à vœux simples

*par*

Alb. Van Biervliet, C.Ss.R.

*Louvain, 1951, 54pp.*

*35 francs belges*



## La sainte Messe expliquée dans son histoire et sa liturgie

*par*

Pius Parsch, O.S.B.

*Beyart, 1951, 256pp.*

*85 francs belges*